

## Conseil municipal du 27 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Aubigny-Les Clouzeaux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Aubigny, sous la présidence de Madame Michelle GRELLIER, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil municipal : 14 mars 2024

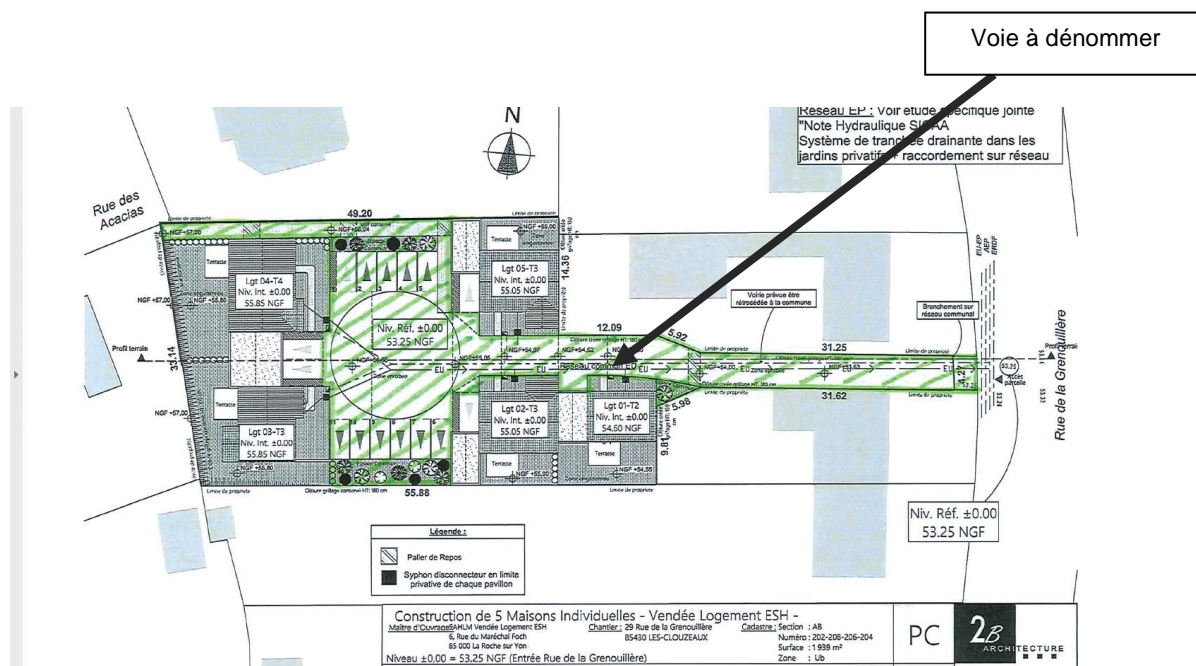
**Présent(e)s** : Michelle Grellier, Jany Guéret, Catherine Laville, Louis Bruillot, Isabelle Camand, , Elisabeth Rousseau, Patrice Gaborit, Véronique Villette, Michel Loiseau, Jean-Paul Boulineau, Danielle Soulat, Fabrice Pondevie, Serge Chevolleau, Valérie Pajou, Franck Mazoué, Laurent Carudel, Séverine Pajaud, Fabien Chaigneau, Stéphanie Eriteau, Nathalie Allais, Maïlys Menezo, Maxime Marionneau, Philippe Touze, Jean-Louis Tessier, André Grassineau, Karine Racaud, Angélique Pasquereau, , Stéphanie Routhiau, Frédérique Trichet.

**Absent(e)s et Excusé(e)s** : Jean-Philippe Barrientos donne pouvoir à Louis Bruillot, Cyril Perrin donne pouvoir à Jany Guéret, Saliha Regnault donne pouvoir à Jean-Paul Boulineau, Stéphanie Eriteau donne pouvoir à Valérie Pajou, Jean-Alain Netser donne pouvoir à Jean-Louis Tessier

**Secrétaire de séance** : Patrice Gaborit

### **DEL2024-03-36 Dénomination de la voie desservant 5 logements rue de la Grenouillère aux Clouzeaux**

Suite au projet de construction de 5 logements sociaux par Vendée Logement, il convient de dénommer une nouvelle voirie donnant rue de la Grenouillère aux Clouzeaux.



Dans ce cadre, la Commission Habitat – Urbanisme - Economie et Espace Rural, propose de dénommer la voie :  
« Allée Mélinée Manouchian ».

VU l'avis favorable de la Commission Habitat - Urbanisme - Economie et Espace Rural ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- DECIDE que la voie présentée ci-dessus recevra la dénomination officielle suivante : « allée Mélinée Manouchian »,
- AUTORISE Madame La MAIRE ou son représentant à signer tout document et accomplir toutes formalités relatives à cette affaire.

La Maire



Michelle GRELLIER

Pour extrait conforme  
Affichage le 2 avril 2024